

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 19 DECEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00559

EQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE MULTILOCAL (ECM) SUR LA COMMUNE DE TARTARAS - CADUCITE DE LA CONVENTION D'AFFECTATION DU DOMAINE PUBLIC ET D'ENTRETIEN/GESTION ET FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT

Le Conseil Métropolitain a été convogué le 12 décembre 2019

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 71 Nombre de pouvoirs : 18 Nombre de voix : 89

Membres titulaires présents :

Gilles ARTIGUES. M. Eric BARGAIN. M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, Régis CADEGROS. Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Charles DALLARA, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Marc FAURE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Fabienne PERRIN, Marc PETIT, M. Jean-Philippe M. PORCHEROT. M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, М. Jean-Marc Marc SARDAT, Alain SCHNEIDER, Nadia SEMACHE, Gilbert SOULIER, Mme M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY. M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs:

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Marie Christine BUEEARD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mre Emperantielle CHARQLLAI S-CHEYTION donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Paul CORRIERAS donne po

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20191219-020190099910

DATE D'APPICHAGE :23 décembre 2019

Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Pierre FAYOL NOIRETERRE donne pouvoir à M. André FRIEDENBERG,
M. Christian FAYOLLE donne pouvoir à M. Marc ROSIER,
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Yves PARTRAT

Membres titulaires absents excusés :

M. Henri BOUTHEON, M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON, Yves MORAND, M. Mme Diida OUCHAOUA, Mme Christiane RIVIERE, Mme Monique ROVERA, SCHALK, Jean-Claude SOTTON, Gérard TARDY, M. M. Joseph M. Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE



DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 19 DECEMBRE 2019

EQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE MULTILOCAL (ECM) SUR LA COMMUNE DE TARTARAS - CADUCITE DE LA CONVENTION D'AFFECTATION DU DOMAINE PUBLIC ET D'ENTRETIEN/GESTION ET FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPEMENT

Par délibération du Conseil de Communauté en date du 03 juin 2015, le nouveau dispositif des Equipements Communautaires Multilocaux (ECM) permet de réétudier au cas par cas, en fonction des spécificités des communes et des attentes des deux parties (article 7), les conditions de réalisation et de gestion de l'équipement.

Par ailleurs, pour les ECM intégrant des travaux réalisés au titre de la thématique « aménagement d'espace public », certains périmètres doivent être, à présent, gérés par Saint-Etienne Métropole du fait de la remontée de compétence voirie.

Pour réaliser le projet ECM « traitement design des espaces publics » sur la commune de Tartaras, une convention d'affectation du domaine public pour une durée de 18 ans et d'entretien/gestion et fonctionnement de l'équipement est en vigueur depuis le 08 décembre 2008.

La commune étant favorable à la reprise du foncier décrit au procès-verbal, il convient de résilier la convention d'affectation et d'entretien/gestion et fonctionnement de l'équipement, et de remettre ce bien à la commune par un procès-verbal de remise d'ouvrage.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer le procès-verbal de remise d'ouvrage pour ainsi mettre fin à la convention d'affectation du domaine public et d'entretien/gestion et fonctionnement de l'équipement.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président.

Gaël PERDRIAU